

Prof bashing

Seul le ministre Blanquer est responsable de la casse de l'École, pas les professeurs des collèges et lycées !

Le 7 juin, le quotidien *L'Opinion* (qui se qualifie lui-même de « libéral ») lançait les hostilités et titrait : « *École au ralenti, où sont les profs ?* ». Ce quotidien ne fait pas dans la dentelle : « *Enseignants en roue libre* », « *contrôle inexistant des absents* », « *des professeurs bien décidés à glisser ainsi doucement vers les grandes vacances* », « *la carte des établissements très chichement ouverts est calquée sur celle des zones à fort taux habituel de grévistes* ». *L'Opinion* dresse le procès de l'École et désigne les responsables : les professeurs.

Depuis, la campagne anti-profs se déchaîne : hier soir, 9 juin, la chaîne France 2, titrait, dans son émission l'œil du 20 h, « *Comment des milliers de profs n'ont pas assuré leur propre cours pendant le confinement* ». Là aussi, la chaîne « publique » n'y va pas avec le dos de la cuiller : « *arrêts maladie de complaisance* », « *profs qui sèchent leurs propres cours* » et « *qui ont abandonné leurs élèves pendant plus de deux mois* », « *profs décrocheurs qui mériteraient un bonnet d'âne* », avec l'appui du SNPDEN-UNSA pour qui « *il y avait une forme de mauvaise foi, en se réfugiant parfois derrière une incapacité pour ne rien faire* » et... celui du Ministre qui « *condamne les tire-au-flanc qui abusent du système* ».

Opposer personnels de l'éducation aux parents d'élèves : une méthode éprouvée pour affaiblir la communauté éducative et laisser le champ libre au ministre pour casser l'École

« *Divide et impera* », et « *calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose* », sont les nouvelles maximes du ministre Blanquer. La casse de l'École publique, de l'enseignement disciplinaire, des statuts, des diplômes, tout en accusant les personnels des pires maux est l'apanage des différents gouvernements depuis des dizaines d'années. Du dégraissage du mammouth de C. Allègre, au plus récent « *les professeurs ne travaillent pas* » de S. N'Diaye le 25 mars, porte-parole du gouvernement, cela participe à vouloir monter les parents contre les professeurs.

La responsabilité de la casse de l'École, c'est uniquement celle du ministre !

Rappelons les faits. Le 12 mars, le Président Macron ferme les écoles. Le ministre Blanquer impose aux personnels, foulant du pied la réglementation, le télétravail, sans leur donner les moyens ni matériels, ni techniques, ni financiers. A la réouverture, le Ministre refuse de prendre les mesures de protection nécessaire et impose, à la place, un protocole de 54 pages et une circulaire qui transforme l'École. Résultat, les 2/3 des élèves sont exclus de fait de l'École, soit parce que le protocole leur interdit d'y être présents, soit parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'accéder au « *télé-enseignement* ». Les personnels n'y sont pour rien : c'est le ministre qui est responsable.

L'hybride présentiel/télé-enseignement, c'est le travail 24/24 et... c'est le projet du ministre Blanquer pour la rentrée de septembre

Les professeurs dans les lycées et collèges décrivent leurs conditions de travail actuelles : 8 à 10 h/jour devant l'ordinateur soit en télé-enseignement, soit à préparer des cours, soit à corriger des travaux d'élèves. Dans de nombreux établissements on explique aux professeurs qu'ils reviennent non pour enseigner, mais pour « *accueillir* ». Partout ce sont de nouveaux emplois du temps, intégrant parfois des heures de télétravail, ailleurs des enseignants font cours à des groupes qui ne sont pas forcément leurs élèves ou aussi des professeurs d'espagnol ont des élèves qui ne font pas espagnol, des profs d'allemand ont des élèves qui ne font pas allemand... On demande à des P.EPS d'enseigner les mathématiques. A d'autres, immédiatement visés par les 2S2C, les professeurs d'EPS, d'éducation musicale ou d'arts plastiques de surveiller les couloirs, la cantine....

Ajoutons les réunions de coordination, la rédaction des appréciations sur le livret scolaire, les bulletins trimestriels, les conseils d'enseignement, le suivi des élèves pour Parcoursup, etc. sans parler de la validation du contrôle continu du bac...

Préparant son « École d'après », le ministre Blanquer projette de maintenir ces conditions à la rentrée : tout est déjà prêt, dans les académies, des comités techniques se tiennent déjà pour organiser les formations (sur le temps des vacances scolaires ?) sur le numérique au prétexte « qu'il faudra bien continuer le distanciel ».

Le prof bashing, auquel participe le gouvernement, tombe ainsi à point nommé : il s'agit de faciliter le démantèlement de ce qu'il reste encore de l'École qui instruit, en finir avec les statuts, les diplômes nationaux, les disciplines, les horaires dus aux élèves, la liberté pédagogique individuelle, de supprimer des postes et d'aller jusqu'au bout des contre-réformes.

Le SNFOEP appelle l'ensemble des personnels à se réunir dès maintenant, y compris avec les parents d'élèves, pour discuter de la situation afin d'exiger le retour aux horaires

d'enseignement disciplinaires « d'avant » dans le respect du statut des personnels. Le ministre Blanquer et son protocole atomisent l'École publique et laisse une fois encore les personnels seuls dans la gestion d'un accueil où l'instruction ne serait plus qu'une option !

Sous prétexte de virus, le SNFOEP ne laissera pas détruire les droits et les acquis des professeurs, ni les livrer à la vindicte populaire avec l'autorisation bienveillante du ministre.

Le ministre veut dénigrer les professeurs pour les empêcher de revendiquer, de contester. Mais les revendications sont plus que jamais présentes ! Oui, comme les hospitaliers on veut des postes, une augmentation générale de nos salaires, du point d'indice gelé depuis 10 ans, l'abrogation des contre-réformes.

Le SNFOEP, avec sa Fédération, la FNEC FP-FO et sa Confédération générale du travail Force Ouvrière, sera aux côtés des personnels de la santé le 16 juin, mobilisés pour obtenir satisfaction sur toutes les revendications : leurs revendications sont les nôtres !

La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'au 20 juillet.

COVID 19

GARE AUX MUTATIONS

